



# CONFÉRENCE PRÉSENTÉE PAR ROLAND ESCH

Magistrat honoraire



Thème  
abordé :

## Le Droit et la bioéthique

■ SCIENCE  
■ JUSTICE  
■ HUMANISME



AVEC LE SOUTIEN DE LA  
ville de Nancy,

# LA GESTATION

## *pour autrui*



- *Mères porteuses et maternité de substitution, grave problématique humaniste et philosophique ;*
- *Dissociation des concepts de sexualité et de procréation, éclatement de celui de maternité ;*
- *Quid de l'intérêt de l'enfant et de la position de la femme du père ainsi que celle de la mère porteuse ?*
- *Existence d'un marché mondial de la procréation pour une pratique très marginale ; (elle concerne aux USA 2000 naissances par an sur 4 millions).*
- *En France, législation très restrictive visant les enfants nés par GPA à l'étranger quant à leur état-civil ;*



AVEC LE SOUTIEN DE LA  
ville de Nancy,

# QU'EST-CE-QUE *la bioéthique ?*



- *Appellation générique qui vise l'ensemble de la codification relative au corps et à la recherche médicale ainsi qu'à la santé.*
- *Le don d'organe.*
- *La PMA = procréation médicalement assistée.*
- *La gestation pour autrui.*
- *Le cas particulier de l'embryon.*
- *Le droit de mourir dans la dignité entre autres...*



AVEC LE SOUTIEN DE LA  
ville de Nancy,

# LES PRINCIPALES DISPOSITIONS LEGISLATIVES



- ***Une législation marquée par sa lenteur de mise en place et l'importance des travaux préparatoires*** : rapports, commissions, colloques, livres blancs.
- ***Loi du 20 décembre 1988 relative aux recherches biomédicales ;***
- ***Lois du 29 juillet 1994*** : deux textes visant le respect du corps humain et le don et l'utilisation des éléments et produits du corps humain, l'assistance médicale à la procréation et le diagnostic prénatal.
- ***Loi du 6 août 2004 relative à la bioéthique ;***
- ***Loi bioéthique du 7 juillet 2011 ;***  
***En principe, une nouvelle loi bioéthique doit être promulguée en 2018.***



AVEC LE SOUTIEN DE LA  
ville de Nancy,

# LOIS, REGLEMENTS, RAPPORTS (suite)



- *Articles 16-1, 16-3 et 16-5 du CODE CIVIL ;*
- *Articles 511-1, 511-3, 511-5, 511-15 à 511-19 et 226-25, 226-27 du CODE PENAL ;*
- *Articles L 674-3, L 674-5 et L 675-9 du CODE DE LA SANTE PUBLIQUE ;*
- *Rapport 1988 : comment passer de l'éthique au droit ?*
- *Décret du 8 avril 1988 n° 88-327 directement issu de ce rapport ;*
- *Rapport MATTEI de 1993 à l'origine de la loi de 1994 présentée et soutenue par Simone WEILL à l'époque Ministre de la santé ;*



AVEC LE SOUTIEN DE LA  
ville de Nancy,



# UNE DEFINITION DE LA BIOETHIQUE



- **BIO** = *Tout ce qui relève du biologique, science des êtres vivants ;*
- **ETHIQUE** = *Ensemble des règles de la morale, des règles de conduite dans la vie sociale et professionnelle.*

Exemple : l'éthique médicale, celle du juge et, celle dont on parle aujourd'hui très souvent, l'éthique politique.

- *Un carrefour entre le droit, la philosophie et la religion ainsi que la politique prise au sens de gouvernance de la cité ;*
- *Ensemble de règles à respecter intégralement alors même qu'elles sont sujettes à évolution, variation et transformation ;*
- *Toujours sous-jacente, les idées de justice, de vérité et de respect de l'intégrité du corps humain.*



AVEC LE SOUTIEN DE LA  
ville de Nancy,

# LES DON D'ORGANES



- **Don = Gratuité et interdiction de soumettre le corps humain au commerce et donc au contrat ;**  
**Sont visés :** le don d'organes, (rein, foie etc...), de la moëlle osseuse, des tissus humains et des cellules ;
- **La règle de droit a été fixée par le Décret du 1er janvier 2017 :**  
Consentement présumé sauf expression expresse de la volonté de refuser le don.  
Celle-ci peut se faire sans formalisme légale.
- **Don croisé possible ;**
- **Le consentement éclairé du donneur doit être reçu et vérifié par le Président du TGI ;**
- **Le don du corps à la médecine, pratique ancienne longtemps prohibée puis mal vue par la religion ;**
- **Excellence de la technicité française en matière de prélèvements.**



AVEC LE SOUTIEN DE LA  
ville de Nancy,

# LA PROCREATION MEDICALEMENT ASSISTEE



- *Apport très bénéfique de la médecine à l'infertilité du couple ;*
- *Cette infertilité doit être constatée médicalement ;*
- *Ce concept vise l'insémination artificielle, la fécondation in vitro et le transfert d'embryons ;*  
*PMA homologue = apport des gamètes du couple,*  
*PMA hétérologue = apport d'un tiers donneur ;*
- *La loi du 7 juillet 2011 a beaucoup assoupli les conditions de recours à la PMA et la gestion des embryons surnuméraires ;*
- *Les très difficiles questions éthiques :*  
Le diagnostic préimplantatoire, porte ouverte à l'eugénisme ?  
La destruction des embryons surnuméraires, meurtre ?



AVEC LE SOUTIEN DE LA  
ville de Nancy,



# LE CAS PARTICULIER DE L'EMBRYON



- *Interdiction absolue de l'eugénisme, législation très stricte et répressive ;*
- *Gestion des embryons surnuméraires en principe très contrôlée ;*
- *Agence de la biométrie, agence française de sécurité sanitaire et Haute Autorité de Santé ;*
- *Règle de l'anonymat du tiers donneur ;*
- *Interdiction de transfert d'embryon post-mortem ;*
- *Interdiction des recherches sur l'embryon et les cellules souches sauf dérogations si recherches scientifiques pertinentes ;*



AVEC LE SOUTIEN DE LA  
ville de Nancy,

# LE DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITE



- *Objet de multiples débats aujourd'hui par suite d'un " silence législatif inquiétant " ;*
- *Interdiction formelle de l'euthanasie ;*
- *LOI CLAEYS-LEONETTI du 27 janvier 2016 = Droit à la SEDATION profonde et continue ;*
- *Nécessité d'une affection grave et incurable avec pronostic vital engagé à court terme et souffrance réfractaire aux traitements ;*
- *Conflit important entre les partisans du droit à mourir et ceux de pro-vie ;*
- *Unités de soins palliatifs, en pointe dans la gestion de la douleur et de la mort mais avec un risque de renversement du rôle du soignant ;*
- *Possibilité de directives anticipées de refus d'acharnement thérapeutiques;*



AVEC LE SOUTIEN DE LA  
ville de Nancy,

# REPERES ADMINISTRATIFS ET BIBLIOGRAPHIQUES



- *Commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction ;*
- *Comité Consultatif National d’Ethique pour les Sciences de la Vie ;*
- *Centre d’étude et de conservation du sperme : CECOS ;*
- *« Le magasin des enfants », ouvrage collectif sous la direction de Jacques TESTART - Editions du Seuil*
- *« Les corps transfigurés » de Michel TIBON-CORNILLOT, sous titré « Mécanisation du vivant et imaginaire de la biologie » éditions du Seuil 1992 ;*
- *« Corps désirables » de Hubert HADDAD, Ed. Zulma 2016 ;*
- *« Réparer les vivants » de Maylis de KERANGAL aux Editions Verticales 2014.*



AVEC LE SOUTIEN DE LA  
ville de Nancy,